

ABONNEMENT.

Sommaire: 30 fr.
Poste: 35 fr.

On s'abonne:
A SAUMUR,
Au bureau du Journal

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c
Réclames... 50
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAYAS
8, place de la Bourse.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 16 OCTOBRE 1886

Chronique générale.

LE DÉFICIT

Le total général des recettes au budget
1885, publié par le Journal officiel du 13
septembre, se montent à 3,038,440,823 fr. 98.

Les chiffres, nous le répétons, sont les
chiffres officiels, dont on ne saurait, en con-
séquence, suspecter l'authenticité.

UNE GRAVE FAUTE

La France continue à ne pas être repré-
sentée à Saint-Petersbourg. Dans les cir-
constances actuelles, alors que l'Europe se
préoccupe avec anxiété des événements
d'Orient, cette incurie est une faute des
plus graves.

Le gouvernement seul ne semble point
en danger.

Le parlement tolérera-t-il cet abandon
déplorable de nos intérêts nationaux ?

Il est question d'une interpellation qui
serait posée au ministre des affaires étran-
gères. Or, celui-ci, dit-on, aurait fait des
marches pour que cette interpellation soit
ajournée.

Ce retard nous paraît inadmissible. Espé-
rons que la Chambre n'assumera pas la res-
ponsabilité qui incombe au gouvernement
de la République, en fermant volontairement
les yeux sur les fautes du ministère.

Les journaux de ce matin nous appren-
nent que notre nouveau chargé d'affaires à
Saint-Petersbourg, M. d'Ormesson, a été
nommé avant-hier par le tsar qui, dit-on, s'est
montré très vivement du retard apporté à
l'envoi de l'ambassadeur de France.

MA TANTE GIRON
Par René BAZIN

La foule se massa en arrière, curieuse, penchée
sur la route comme un champ de froment que le
vent souffle incline tout entier. Le cortège
s'avancait. Marthe de Seigny ouvrait la
marche au bras de son grand-père. Elle était
coiffée de grâce, dans sa robe de damas blanc,

Les choix de M. de Freycinet ne paraissent pas dictés par une étude très approfondie des candidats.

On sait qu'un certain M. Lajeune-Vilar avait été bombardé consul à Fiume. La presse a quelque peu protesté contre ce choix et avant-hier soir on annonçait la démission de M. Lajeune-Vilar.

La carrière consulaire de M. Lajeune-Vilar est décidément terminée.

Le Journal officiel contient la nomination de son successeur au vice-consulat de Fiume, c'est M. Sauvoire, vice-consul à Janina.

M. Lajeune-Vilar a donné sa démission qui a été acceptée.

La commission du budget a discuté hier soir la proposition de M. Proust relative à la conversion du 4 1/2 0/0 et du 4 0/0 en 3 0/0. Plusieurs membres de la commission affirmaient dans les couloirs que cette proposition ne réunirait pas la majorité de la commission.

M. Lockroy fait démentir les bruits annonçant un renvoi de l'Exposition à 1890. Il ne peut démentir, par exemple, que la formation des comités départementaux ne rencontre de sérieuses difficultés. La confiance ne s'impose pas.

On annonce dans les couloirs, dit la Gazette, que M. Sadi-Carnot, ministre des finances, est décidé à se retirer. Il aurait même commencé son déménagement.

Aujourd'hui, au conseil des ministres, la question a dû être définitivement réglée.

LES OMNIPOTENTS DE LA RÉPUBLIQUE

Une des plus mauvaises habitudes que l'opportunisme ait données au gouvernement républicain c'est de confier des postes administratifs à des députés.

Nous ne voulons pas relever, à ce propos, cet inconvénient que les députés ainsi pourvus de fonctions absorbantes sont obligés de négliger les intérêts que leurs électeurs les avaient chargés de défendre.

C'est un autre côté de la question qui nous préoccupe aujourd'hui.

Les députés fonctionnaires peuvent impunément s'acquitter très mal de leurs fonctions, voilà ce que nous avons à critiquer vertement.

Vous ce qui se passe au Tonkin.

Le résident général est en train de mettre le comble au désordre qui règne dans notre fragile conquête en faisant une situation intolérable aux généraux placés sous ses ordres.

Deux généraux viennent d'être mis en disgrâce, ainsi que plusieurs officiers attachés à l'état-major.

Et la mauvaise humeur du résident a été si forte que ces officiers et généraux sont renvoyés en France sans attendre leurs remplaçants.

S'il se produit quelque révolte dans le Tonkin insoumis, nous serons pris au dépourvu; tant pis! L'important est de donner satisfaction à l'amour propre du résident.

Si ce résident était un diplomate de la carrière, dépendant du ministère des affaires étrangères, ou bien le conflit ne se serait pas produit, ou bien il aurait pu être réglé par le gouvernement d'une manière conforme aux intérêts coloniaux.

Mais le résident est un député, bien plus un chef de groupe parlementaire, un des douze augures qui font avaler leurs oracles à la majorité républicaine.

Ce résident est plus fort que les généraux, il est plus fort que l'intérêt public, il est plus fort que le gouvernement, il est plus fort que le bon sens, parce qu'il représente une coterie parlementaire.

Pour qu'on ose toucher à sa personne et contrecarrer ses fantaisies, il ne faudra rien moins qu'une révolution électorale qui rejette sa coterie en dehors de l'axe de la majorité.

Comme on le voit, M. Paul Bert peut continuer à désorganiser le Tonkin jusqu'en 1889, à moins que le climat ne le fatigue et qu'il ne se sente pas la force de continuer.

L'AFFAIRE DE RAMSGATE

Le procès du pêcheur français Lemaire, accusé d'avoir frappé un pêcheur anglais d'un coup de hache, est venu mardi devant le tribunal. Le consul français de Douvres était à l'audience.

Lemaire était assisté par un notaire.

Après l'audition des témoins, Lemaire a été acquitté. Au cours des débats, le prévenu a déclaré qu'il n'avait fait que se défendre contre la bande menaçante des pêcheurs anglais.

Le président du tribunal, en ordonnant la mise en liberté de Lemaire, a exhorté les pêcheurs anglais et français à vivre autant que possible en bonne intelligence.

Malgré l'acquiescement de Lemaire, l'affaire de Ramsgate ne semble pas close encore, si nous en croyons cette dépêche:

« Deux canonnières, Fircly et Seameo, croisent, paraît-il, dans la région de Ramsgate.

» Deux barques de pêche françaises sont venues hier mouiller dans le port; l'équipage de l'une d'elles se plaint que tous ses filets aient été volés par des Anglais. »

Les pêcheurs anglais entendent continuer leurs violences et rester fidèles à l'égoïsme national. Nous ne pouvons nous en étonner. Ils sont dans leur rôle et dans leur tradition.

Mais ce qui nous paraît inexplicable et même scandaleux, c'est que notre ambassadeur ne prenne pas avec plus d'énergie la défense de ses compatriotes, qu'il est censé représenter à Londres.

Dans un accès de dépit sans doute, toute la presse anglaise se met à attaquer la France. Le Times, le Standard, la Pall Mall

Tandis que le cortège traversait la place de l'église, au milieu de la foule que le sentiment profond des convenances empêchait encore de manifester bruyamment sa joie, le notaire se pencha vers ma tante:

— Vous me voyez, dit-il, tout ému, madame Giron, d'avoir signé ce contrat de mariage. Avez-vous entendu comme Mlle de Seigny, future épouse, m'a dit gentiment: « Monsieur Taluet, vous voudrez bien remettre cinquante mille francs à M. le curé de Segré, pour être distribués entre les pauvres du canton ». Elle est riche, certainement, cette jeune personne, mais je crois qu'elle saura l'être.

— Elle a le cœur bien fait, Taluet; c'est de race.

— Vous avez raison, madame Giron. Mlle la baronne, sa mère, était peut-être un peu moins jolie, mais pour la bonté...

— Pauvre femme! dit ma tante avec un soupir; comme elle serait heureuse aujourd'hui!

Les invités entrèrent dans l'église. Toute la paroisse les y suivit. Métayers, closiers, valets de ferme, ouvriers, ils étaient tous venus; car c'était grande fête ce jour-là: pas un bœuf ne fut attelé, le marteau du forgeron s'arrêta, et la corde des puits resta sèche sur les treuils.

Quand les cloches eurent cessé de sonner, la porte de la sacristie s'ouvrit. Il en sortit six enfants de chœur, comme à Pâques. Les fiancés contrac-

èrent mariage devant l'abbé Courtois, et ce fut lui qui les bénit. Il avait bien préparé un petit discours, mais il comptait sans l'émotion. Quand il vit tant de monde, et tant de beau monde; quand il vit surtout, agenouillés devant l'autel, ces deux jeunes gens qu'il avait connus enfants, toujours aimés, toujours suivis du regard, dont l'union réalisait un de ses rêves les plus anciens, il sentit qu'il ne pourrait pas parler, et, s'approchant, leur dit:

— Mes enfants, je vais prier le bon Dieu pour vous, de tout mon cœur. Ça vaut mieux qu'un discours. D'ailleurs, vous n'y tenez peut-être pas, et moi, je ne suis pas bien d'aplomb pour prêcher.

La messe terminée, au milieu des acclamations et des feux de mousqueterie, Jacques et Marthe de Lucé furent conduits en triomphe à la Basse-Rivière. La jeune femme n'avait pas voulu que la fête eût lieu à la Cerisaie, à côté de cette Gerbellière témoin d'un deuil encore récent, sous les yeux de ce vieillard que les éclats de la joie populaire seraient venus troubler dans la douleur dont il mourait.

Sur la prairie, près du château, deux tentes avaient été dressées: l'une très vaste, où tous les habitants du bourg et des fermes trouvèrent leur couvert mis; l'autre, plus petite, décorée de feuillages et de fleurs.

A quelques pas de cette dernière, devant l'entrée,

la Framboise, en livrée de piqueur, tenait par la bride une jolie jument grise à crinière blanche, toute barnachée de neuf, qui piétinait l'herbe du pré. Le mors et le filet d'acier fin, la têtière ornée de chaque côté d'un chiffre en argent bruni, les rênes de cuir léger et la selle de femme, piquée d'arabesques de soie, sortaient de chez le premier sellier de Paris.

Les invités avaient sans doute reçu le mot, car ils s'arrêtèrent, firent cercle, et se retournèrent tous vers ma tante Giron, qui arrivait la dernière du cortège, avec son fidèle Taluet, et ne se doutait de rien. Ils virent le baron Jacques quitter sa jeune femme, s'avancer vers ma tante et l'amener à son bras, stupéfaite, jusqu'au près de la jument grise.

— Madame Giron, dit-il, alors, je sais que la Rouge est bien malade du grand voyage qu'elle a fait, et qu'elle ne s'en relèvera sans doute pas. Nous avons pensé, ma femme et moi, que la Grise pourrait remplacer la Rouge. Acceptez-la, je vous prie, en témoignage de la reconnaissance et de l'affection que nous avons pour vous.

Les hommes se découvrirent, les femmes s'inclinèrent, et tous ensemble, joyeux de la joyeuse confusion et de la surprise de ma tante Giron, crièrent:

— Vive madame Giron! Vive madame Giron! Pour elle, très émue, et ne voulant pas laisser

Gazette, le Daily Telegraph lâchent leur bordée en même temps. On dirait qu'un mot d'ordre leur a été donné simultanément. La France est dénoncée comme un « élément permanent de danger pour l'Europe. » Avec quelle joie profonde toute la presse britannique saluerait un nouveau Sedan !

LES BRUITS D'OCCUPATION DE LA TRIPOLITAINE

A la suite d'un échange de communications diplomatiques, l'ambassadeur d'Italie à Paris a été formellement autorisé, par M. de Freycinet, à télégraphier à son gouvernement que la République française, contrairement aux assertions et aux incitations de la presse officielle allemande, ne désire aucunement l'occupation de la Tripolitaine (en Afrique).

LA RUSSIE VEUT-ELLE LA PAIX ?

Le Journal des Débats publie la dépêche suivante de Berlin, 14 octobre :

« Mes renseignements continuent à être pacifiques et l'on croit de moins en moins à un conflit possible : 1° à cause de la disproportion des forces entre la Russie et la Bulgarie ; 2° parce que l'opinion publique en Russie est fortement refroidie et commence à se montrer assez indifférente à l'endroit des petits frères ; 3° parce qu'aucune grande puissance ne s'intéresse assez à eux pour se brouiller avec la Russie ; 4° parce que la Russie veut la paix et se refuse à des aventures quelconques. »

« La nouvelle du rappel des réserves dans les gouvernements du sud de la Russie annoncée par certains journaux est dénuée de tout fondement. »

Cependant, on affirme d'autre part que le gouvernement russe a envoyé une circulaire déclarant qu'il ne reconnaît pas la validité des élections bulgares.

GROS SCANDALE ADMINISTRATIF

Les scandales administratifs sont toujours nombreux ; à peine l'un est-il un peu oublié de l'opinion qu'un autre recommence ; l'un chasse l'autre. Le Moniteur universel attire l'attention sur un nouveau scandale dont on parlait depuis quelque temps et qui ne tardera pas à être connu dans tous ses détails. Il dit :

« Il y a quelques mois, par suite des bruits qui couraient sur le chef de cabinet d'un de nos ministres actuels et des accusations graves qui étaient colportées contre lui, M. de Freycinet, voulant couper court à un gros scandale, fit ordonner une enquête sur le fonctionnaire en question. »

« L'enquête aurait établi que le chef de cabinet en cause aurait abusé de sa situation auprès du ministre d'une manière extrêmement grave. Il aurait, par d'habiles simulations, révoqué des fonctionnaires et nommé de sa propre autorité, dit-on, à des emplois publics. Il aurait même usé de ce procédé pour ordonnancer des dépenses. »

paraître cette émotion, elle se mit à tourner autour de la jument et à l'examiner d'un œil connaisseur :

— Fine tête, murmurait-elle ; l'encolure courte, les reins solides... c'est une jolie bretonne que cette bête-là !

Puis, revenant vers les deux jeunes époux, les mains tendues :

— C'est bien trop beau pour moi, dit-elle. Merci quand même.

Ce ne fut pas tout. Jacques et Marthe exigèrent qu'elle prit à table la première place à côté d'eux, et quoi qu'elle fit pour s'en défendre, elle dû s'asseoir à droite du châtelain de la Basse-Rivière, à l'autre bout de la tente. Pendant le repas, elle ne mangea guère, absorbée qu'elle était par la contemplation de ces deux jeunes gens qu'elle aimait tendrement, et peut-être aussi par de lointains souvenirs maternels qu'éveillait toujours en elle la présence de Marthe, et cette fois plus qu'ordinaire.

La journée était douce, le ciel d'un gris laiteux. Par les larges baies qui formaient les portières d'étoffe relevées et drapées deux à deux, la vue s'étendait sur les pentes vertes du pré, sur la rivière bordée d'arbres, sur les champs de chaume et de millet qui montaient de l'autre côté du ruisseau. Rapidement la conversation s'anima. Une joie vraie vivait dans tous ces visages, jeunes ou

» On nous affirme que les pièces ont été saisies, reproduites et communiquées au conseil des ministres.

» On nous affirme en outre que sous l'impression du premier mouvement on se demanda s'il convenait de révoquer le fonctionnaire ou de l'envoyer devant les tribunaux.

» Aucune mesure immédiate n'ayant été prise contre lui, ce fonctionnaire a continué et continue d'emarger au budget de l'Etat. Il a été décoré pour services extraordinaires. Les faits que nous venons de citer sont connus de tous les membres du Cabinet et d'un certain nombre de députés républicains.

» Cependant, ni des rangs des modérés, ni des rangs des radicaux, aucune voix ne s'est encore élevée pour demander au gouvernement des explications sur ce scandale administratif. »

On fera tout le possible et l'impossible pour étouffer l'affaire ; mais les tripotages commerciaux finiront bien par être connus en détail.

L'avant-dernière nuit, à Marseille, un ballon monté, auquel était suspendue une lampe, a été aperçu au large, au moment où il tombait à la mer. On suppose que c'est l'aérostat de MM. Capazza et Sivelli, qui avait quitté la Corse il y a deux jours.

Le gouvernement n'a reçu aucune note officielle sur la maladie de l'Empereur d'Allemagne. Il est certain néanmoins que l'état de l'Empereur est très-grave et qu'on redoute beaucoup une fin très-prochaine.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 15 octobre.

Le marché est toujours faible. La liquidation de quinzaine qui commence aujourd'hui ne ranime pas la cote : 3 0/0, 82.15 ; 4 1/2 0/0, 110.05.

L'action du Crédit Foncier reste tenue à 1,403. Les obligations Foncières et Communales à lots gardent une ferme attitude. Quand on voit la ville de Bruxelles se préparer à émettre aux environs du pair des obligations 2 1/2 0/0, on ne doit pas mettre en doute la conquête prochaine du cours de 500 pour les obligations du Crédit Foncier.

La Société Générale ne s'attendra pas longtemps au cours de 468 auquel l'ont ramenée les réalisations de la semaine. Son bilan constate une progression significative de ses opérations et de ses bénéfices. C'est un temps d'arrêt dans la voie de la hausse ; mais il faut prévoir qu'il sera de courte durée.

Des syndicats d'optionnaires travaillent en ce moment le marché pour repasser au public des paquets de titres d'Andalous, de Pavage en bois et de Tramways généraux. Certains journaux prônent les beautés de ces valeurs dont personne ne parlera plus aussitôt que les vendeurs auront écoulé leur marchandise. Il convient donc de ne pas les écouter.

Il y a de nombreuses tentatives de réalisation sur les Bons privilégiés de l'Assurance Financière, mais il devient de plus en plus difficile de sortir de cette valeur dont le public s'écarte.

L'action de Panama montre d'excellentes dispositions à 406. Les obligations 6 0/0 de la dernière émission ont un peu fléchi, en raison du tirage qui a été effectué aujourd'hui, mais des achats nouveaux vont vite se produire.

Fermé sur les actions de nos Chemins de fer. Obligations demandées.

vieux, qui entouraient la table.

Mon grand-père se trouvait placé vis-à-vis du chevalier d'Usselette. L'ancien page du roi racontait, avec détail, la dernière réception chez M^{me} de Rumford, une réception merveilleuse, où tout Paris avait applaudi Malibran. Mon grand-père, distrait, ne marquait son attention que par d'insuffisantes exclamations. Il écoutait autre chose : un chant lointain, saccadé, que la brise apportait par-dessus la rivière.

(A suivre.)

L'Art dans le Costume, JOURNAL des MODES ÉLÉGANTES, offre aux Dames le très grand avantage d'être un conseiller fort apprécié pour les *Modes Nouvelles*, et dont le goût toujours sûr ne laisse jamais en défaut, en même temps qu'un Journal d'Instruction professionnelle. Il publie des articles de Coupe et Couture, ainsi que des renseignements spéciaux d'un grand intérêt pratique pour les personnes du métier ou qui veulent confectonner elles-mêmes. *L'Abonnement d'essai est de 3 fr. 50 pour six mois.* Le Journal paraît le 15 et le 30 de chaque mois. Adresser lettres et mandats à l'Administrateur, 15, rue de Richelieu, à Paris.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Hier, le baromètre est descendu à 749 ^{m/m}, et il a plu une partie de la journée et presque toute la nuit, avec vent violent. Aujourd'hui, la colonne barométrique est à 738 ^{m/m}, c'est-à-dire entre grande pluie et tempête.

ÉGLISE SAINT-NICOLAS

Dimanche, 17 octobre, ouverture des exercices du Jubilé. — Allocution aux différentes messes. — A 3 heures, vêpres et sermon. — Tous les jours de la semaine, à 8 heures, chapelet et sermon. — Les sermons seront donnés par le R. Père d'Aago, de la compagnie de Jésus.

DEUX PETITES FILLES TUÉES AUX ROSIERS

Un terrible accident vient d'arriver dans la commune des Rosiers.

Deux petites filles, Marie-Louise Rigault, âgée de 4 ans, et sa sœur, Clémentine-Françoise Rigault, âgée de 3 ans, s'amusaient dans un champ situé derrière la maison d'habitation de leurs parents et dans lequel se trouve une carrière d'où l'on extrait du sable pour l'entretien des chemins voisins.

Tout à coup un éboulement se produisit et entraîna ces deux pauvres petites au fond de la carrière, profonde de 4 mètres 80.

La mère ne les entendant pas se mit à leur recherche et constatant, en arrivant près de la carrière, l'éboulement qui s'était produit, elle eut instantanément le pressentiment du malheur qui la frappait et appela au secours.

Les sieurs Léquipé et Pontoir sont accourus et après quelques minutes de travail ils retirèrent ces deux pauvres enfants qui respiraient encore, mais qui rendirent le dernier soupir aussitôt arrivés à leur domicile.

Les époux Rigault, si cruellement éprouvés par une telle catastrophe, n'avaient que ces deux enfants.

NOUVELLES THÉÂTRALES

On fait courir le bruit, à Saumur, que la presse angevine est hostile aux artistes et à la Direction du Théâtre. Nous savons mieux que personne que c'est là une véritable calomnie. Tous les journaux, au contraire, se montrent très sympathiques. Plusieurs fois déjà nous avons donné des extraits du *Patriote*, du *Journal de Maine-et-Loire*, et on verra plus loin les appréciations de l'organe de l'Association artistique. Nous pouvons ajouter qu'un journal hebdomadaire, *l'Indépendance de l'Ouest*, que nous n'avions pas encore vu, est également très favorable à nos artistes. Il fait l'éloge de chacun d'eux en particulier dans la *Fille du Régiment* et dans la *Dame blanche*.

Ainsi, M^{me} Lebec-Espigat, qui avait obtenu un brillant succès sous son costume de vivandière, s'est encore surpassée dans l'œuvre de Boieldieu. « Le rôle de miss Anna, dit notre confrère, a valu un nouveau succès à M^{me} Lebec-Espigat, dont la voix et la méthode s'imposent tous les jours davantage aux récalcitrants de la première heure. »

Et, à propos du premier début de M. Nury dans *Si j'étais roi*, le même journal ajoute : « Disons de suite que l'impression a été entièrement favorable et que, selon toute apparence, le nouveau baryton s'affirmera en bonne place dans une « troupe » homogène et de tous points suffisante. »

On annonce pour aujourd'hui samedi, au Grand-Théâtre d'Angers, les débuts d'un fort ténor, M. Stephen, dans *Lucie de Lamermoor*. Voilà une bonne nouvelle qui semble indiquer que la Direction ne s'endort pas.

En présence du grand succès à Angers de la brillante opérette de Lecoq, *Le Cœur et la Main*, les directeurs du théâtre du Mans, MM. Breton et Chavannes, l'offrent ce soir samedi pour la première fois au public manceau.

ASSEMBLÉE DE VILLEBERNIER.

Demain dimanche, 17 octobre, deuxième assemblée de Villebernier.

VILLEBERNIER. — Un incendie, dont la cause est inconnue, s'est déclaré mardi chez M. Coulon, propriétaire à la Beaulieu commune de Villebernier.

Depuis quelques heures, celui-ci était parti non loin de là pour vendre, lorsque, à coup à aperçut de la fumée dans les toits de sa maison. En arrivant sur les lieux, il vit son fils occupé à éteindre le feu qui venait de prendre dans deux hangars et une écurie. On a pu préserver les autres bâtiments et un chaumier.

Les pertes, couvertes par une assurance, s'élevèrent à 4,000 fr. environ.

LA PLAINE. — Le nommé Alphonse Pansis, âgé de 43 ans, célibataire, journalier à la Plaine, canton de Vihiers, homme intelligent et dans une profonde misère, s'est pendu dans son grenier.

Son cousin, le sieur Henri Challet, dondonnier, ne le voyant pas paraître depuis plusieurs jours, entra dans son domicile et trouva pendu.

On attribue ce suicide à la crainte de manquer du nécessaire pendant la mauvaise saison. Son frère, boucher dans une commune voisine, l'avait déjà entretenu pendant l'hiver dernier.

LE SOUS-PRÉFET LABICHE

Nous lisons dans la *Patrie* :

« Comme nous le disions ces jours-ci, M. le ministre de l'intérieur s'est préoccupé des incidents relatifs à M. Labiche, ce sous-préfet de Loudun qui chasse sans permission dans des vignes non vendangées et cherche à se soustraire par la fuite aux poursuites des gardes et des propriétaires. Il a mandé à Paris M. le préfet de la Vienne et en conféré avec lui. M. Cleitvie s'est efforcé de plaider les circonstances atténuantes mais il n'a pu nier la culpabilité du sous-préfet et la gravité des procédés employés par le sieur Labiche pour obtenir par l'intermédiaire des gendarmes le retrait des plaintes portées contre lui. MM. Cleitvie et Labiche ont mis en campagne toutes les influences parlementaires dont ils pouvaient disposer pour obtenir de M. Sarrien, ministre de l'intérieur, un peu d'indulgence et d'oubli. La Chambre des députés a repris ses travaux. M. Sarrien aura-t-il eu le temps d'oublier ou de sévir avant son départ de la place Beauvau ? »

THOUARS. — Le quartier de la Basse-Vallée à Thouars, a été mis en émoi, il y a quelques jours, vers deux heures de l'après-midi, par un incident assez dramatique.

La sentinelle de faction dans le jardin de la Maison centrale, au-dessus de la rue, laissait faire au moulin de l'abbaye venait d'appeler aux armes et de tirer un coup de feu, lorsqu'une masse informe s'abattit au pied du rocher, dans une touffe à fumier établie par le meunier.

Cette masse n'était autre chose qu'un condamné, pensionnaire de la Maison de force.

Le malheureux, après avoir échappé à la balle du fusil Gras, presque à bout portant, après avoir failli se briser mille fois long des aspérités des rochers, n'était que tourdi par la terrible chute qu'il avait faite et le sang dont il était couvert ne provenait que de quelques contusions sans gravité au moins en apparence.

Cependant, vu l'état de faiblesse dans lequel il se trouvait, il a été reconduit à la prison, dans une charrette à bras, par les premiers gardiens de la Maison, et escorté d'un adjudant, d'un sergent-major et d'un piquet de soldats en armes, accourus sur les lieux au premier signal de l'alarme.

Il paraîtrait que ce détenu de la Maison de force cru tout d'abord évadé de la Maison centrale, n'était qu'un malade pris subitement d'un vertige de suicide.

Il faisait, paraît-il, partie d'un groupe de cinq ou six convalescents autorisés à passer quelques moments de la journée au grand air dans les jardins ; sans que rien de son attitude ait permis un seul instant de prévoir son acte de folie, il s'était brusquement séparé de ses camarades, avait couru au parapet, l'avait enjambé malgré la présence d'un gardien, qui n'a pas eu le temps de le retenir, et les cris du factionnaire qui le prenait pour un fuyard, et s'était précipité dans le vide.

On reste stupéfait en pensant qu'un homme puisse se tirer indemne d'une telle chute.

LE DUC DE SÉVILLE A TOURS

Le Petit Journal a publié ces jours-ci l'information suivante :

Le duc de Séville ayant exprimé à l'autorité française le désir de s'installer à Montauban, où son neveu, le baron de Novelé, est capitaine de cavalerie, le ministre de l'intérieur lui a fait répondre que des considérations d'ordre international ne lui permettaient pas de le laisser habiter en deça de Tours.

D'autre part, dit le Journal d'Indre-et-Loire, on annonce que le duc de Séville paraît décidé à venir s'établir à Tours.

Un Bourbon républicain, great attraction !

La canonnière Farcy, qui avait été retenue par un vent violent dans le canal de Briare, est arrivée à Nemours.

Elle sera de retour à Paris demain dimanche, à dix heures du matin. Sa traversée a été pénible, mais elle s'est heureusement accomplie.

Durant son voyage, la canonnière a rencontré huit bancs de sable dans la Loire, où, en différents endroits, la profondeur du fleuve n'atteignait que 40 centimètres.

Sur 114 écluses qu'elle a franchies, 94 n'offraient que cinq centimètres de jeu de tribord à babord.

UN JUGE DE PAIX

Un chef-lieu d'arrondissement de la Sarthe possède un juge de paix paralytique et boiteux.

Depuis quatre ans au moins, ce magistrat de la République est atteint d'une paralysie qui lui ôte l'usage de la parole et le met dans l'impossibilité absolue de remplir ses fonctions. Chacun sait que le juge de paix est obligé, pour éviter les procès, de tenter la conciliation des parties ; mais avec ce juge de paix malade, aucune conciliation n'est possible, puisqu'il ne peut articuler aucune parole nette et claire, ne peut se faire comprendre de qui que ce soit, pas plus des plaideurs que des hommes d'affaires.

Voilà l'homme qu'on laisse à la tête d'une justice de paix d'un canton très important, alors qu'il est notoire pour tout le monde qu'il ne peut, dans le sens de la loi, en remplir les fonctions.

Un journal appelle l'attention de M. le garde des sceaux sur ce fait singulier. Du reste, il est probable qu'une interpellation se produira à la rentrée des Chambres.

UNE NOUVELLE MALADIE DE LA VIGNE

Lundi, à l'Académie des sciences, M. Duchartre, membre de l'Académie, a signalé l'apparition en Vendée et dans le Dauphiné d'une nouvelle maladie de la vigne.

Cette maladie, dont les effets sont comparables à ceux du mildew, est occasionnée par la présence d'un cryptogame, désigné sous le nom de coniothyrium.

Les dégâts constatés jusqu'à ce jour ont heureusement été peu appréciables ; mais il est à craindre qu'on ne découvre d'autres foyers de la maladie.

Avis à nos lecteurs. — A L'ÉPICERIE CENTRALE on vend le Sucre raffiné en pain ou cassé, 1er choix, 0 fr. 95 c. le kilo ; — le sucre cristallisé de canne pour le vinage des vins, 0 fr. 90 c. le kilo ; — le sucre cassé régulier, 1 fr. 05 c. le kilo ; — le Café Zanzibar en grain ou en poudre, 2 fr. 1/2 kilo.

Angers - Revue

ET LA TROUPE D'OPÉRA-COMIQUE

Angers-Revue a fait cette année sa réapparition le 30 octobre, et son second numéro, comme il l'avait annoncé, n'a paru que quinze jours après l'ouverture de la saison théâtrale. L'organe de l'Association artistique consacre chaque semaine une chronique aux pièces jouées à Angers ainsi qu'à leur interprétation. « Il faut toujours, dit-il, et surtout lorsqu'il s'agit de critique théâtrale, éviter les exagérations ; tout louer distinctement ne vaut pas mieux que blâmer tout sans restriction. » Dans le premier numéro d'Angers-Revue, M. Louis de Rodière disait : « Est-il besoin d'ajouter que la Direction nouvelle trouvera toujours dans les colonnes de ce journal la critique bienveil-

lante et sympathique à laquelle elle a droit ? Nous avons vu de trop près les difficultés de l'exploitation de notre première scène (1) pour avoir la moindre envie de nous montrer sévères. »

Donc, notre confrère fait une juste et franche critique des principaux artistes de la troupe d'opéra.

Voici en quels termes il s'exprime :

M^{me} Lebec-Espigat a su conquérir les suffrages d'un public un peu réfractaire à la première soirée. Si les vocalises laissent à désirer, la voix a un charme indéfinissable dans les passages de douceur, elle est d'une belle ampleur dans ceux qui demandent de la force. Cette artiste a fort bien dit, par exemple, le récitatif, le cantabile et l'allegro de *Si j'étais Roi* (II, 4) : La fleur d'amour ne vit qu'un jour, et la cabaletta de la *Fille du Régiment* : Salut à la France ! Elle est fort bien en scène, et dit le poème avec intelligence, qualité assez rare chez les chanteurs qui tiennent en assez piètre estime cette partie des opéras.

M^{lle} Guilbert, notre première dugazon, a été accueillie de la façon la plus sympathique. Oh ! l'heureux privilège de la jeunesse, de la grâce et de la beauté ! Avec cela une voix fraîche et bien timbrée, le goût, sinon la science musicale, et l'on devient l'enfant gâtée du public.

M^{me} Schils, première docteur, n'a pas la force comique qui distinguait plusieurs des artistes qui ont tenu ce rôle avant elle, et parfois ses effets sont un peu gros ; mais elle chante, du moins, de façon à faire plaisir. Artiste consciencieuse et qui certainement tiendra compte de quelques observations toutes bienveillantes.

M. Bianconi, premier ténor, a, me semble-t-il, de la peine à dégeler le public. Je crains qu'il n'y ait quelque prévention dans l'accueil qui lui est fait. Rappelons nos souvenirs, et comparons M. Bianconi aux ténors qui l'ont précédé ; il me semble, en vérité, qu'il peut soutenir la comparaison. Mon avis est qu'il tiendra convenablement son emploi. J'ajouterais, avec Lafontaine :

De celui-ci contentons-nous,
De peur d'en rencontrer un pire !

Quant à M. Guernoy, deuxième ténor, je prendrai résolument et carrément sa défense. Je ne puis, sérieusement, faire chorus avec quelques-uns de mes amis, et le chicaner sur la forme de son nez ; je ne tiens pas à ce qu'un ténor soit un Adonis. Je suis las des ténors qui ont pour eux toutes les qualités, hormis une seule, la voix. Celui-ci chante, et souvent même fort bien, je ne m'en dédis pas ; il a su le prouver dans la *Fille du Régiment*, entre autres. Seulement, ne pas abuser des fioritures ; c'est parfois dangereux.

Avant de parler de M. Norval, la basse, je dois me frapper trois fois la poitrine et faire amende honorable à M. Neveu. Notre directeur, me disais-je, est une basse excellente, un artiste éminent. Qu'il fasse un bon choix pour tous les autres emplois, je l'accorde ; mais je parierais qu'il engagera une basse des plus médiocres, pour se faire valoir ainsi lui-même par la comparaison. Je me suis trompé. M. Norval est un de nos bons artistes lyriques, et de plus, notre directeur met à son service son expérience consommée pour améliorer encore les bonnes qualités que son pensionnaire tient de la nature. Fort applaudi dans le *Chalet*.

Je pense que, dès sa première soirée, la cause de M. Nury, le baryton, était gagnée. Belle prestance, voix superbe, bon comédien, merveilleusement à son aise en scène ; son succès a été incontestable. Mais il rendra de meilleurs services dans l'opéra-comique que dans l'opérette.

Il serait injuste d'oublier les chœurs et leurs répétiteurs. Vraiment la Direction a fait les choses fort convenablement, et, jusqu'ici, les ensembles, où il est toujours si difficile d'obtenir la justesse et la mesure, n'ont point fait tort au reste de l'interprétation.

J'attendrai, pour parler de la troupe de comédie ; je ne puis en juger le personnel sur une seule audition. D'autant mieux que la place va me manquer pour rendre compte de l'œuvre nouvelle, si bien montée par la Direction : *le Coeur et la Main*. J'aurai l'occasion d'y revenir, car la première soirée en fait prévoir un grand nombre d'autres. Elle a été un triomphe pour M^{lle} Guilbert, notre dugazon, et tout le monde répétait :

Elle est vraiment charmante !

On n'a pas plus de grâce et de fraîcheur, avec don Gaëtan-Nury, qui a joué son rôle en comédien et l'a chanté en artiste. Bissés, les couplets du *Casque*, entre autres morceaux. *Qu'a-c' que* (c'est qu'ça ?), comme dit le Roi-Vadius, vrai roi d'opérette, d'une drôlerie bien réussie. Don Mosquitos-Duchâteau est d'une fantaisie acherée dans le colonel des bombardiers. Moraës-Guernoy s'est fort bien acquitté de son rôle, ma foi ; je le répète, ce deuxième ténor est une excellente acquisition. M^{me} Schils et Féal ont complété un ensemble très satisfaisant. En somme, bonne soirée.

Faits divers.

UN DESCENDANT DE D'ARTAGNAN

On annonce la mort de M. le baron Edmond de Batz, en son château de Mirepoix (Gers), dans sa 65^e année.

Le défunt était un des descendants de Charles de Batz, plus connu sous le nom de d'Artagnan et qu'Alexandre Dumas a immortalisé dans les *Trois Mousquetaires*.

Il comptait encore, parmi les illustrations de sa famille, Manaud de Batz, qu'Henri IV appelait son faucheur, et ce fameux

(1) On sait que l'Association artistique avait pris la direction des Théâtres d'Angers après la déconfiture Pellin et Serin.

baron de Batz qui essaya, à plusieurs reprises, sous la Révolution, de sauver le roi et la reine Marie-Antoinette.

Les de Batz sont alliés aux familles suivantes : Clermont-Tonnerre, Cossé-Brissac, La Rochefoucauld, de La Fafette, de Galard, d'Aux-Lescout, de la Panouse, de Parabère, Latour-d'Auvergne-Laurazais, de Latour-Laudarthe, etc.

**

L'OBSERVATOIRE LE PLUS ÉLEVÉ DE L'EUROPE.

On construit en ce moment un observatoire sur le pic du Sonnblick, l'un des sommets du massif des Alpes tyroliennes ; la hauteur de ce point au-dessus du niveau de la mer est supérieure à 3,000 mètres et dépasse, par conséquent, celle de l'observatoire du général de Nansouty au Pic-du-Midi, de l'Etna et du Sentis, dans le canton d'Appenzell.

M. Rojacer, propriétaire des mines de la vallée de Rauris, dont l'habitation et l'exploitation sont situées sur l'un des versants du Sonnblick, à une altitude d'environ 4,500 mètres, a le premier, dit le *Génie civil*, attiré l'attention des météorologistes sur l'importance de cet emplacement.

L'accès n'en est pas très difficile, car un système de transport par câble est établi entre la mine et la vallée et peut amener des passagers jusqu'à un niveau situé à 2,400 mètres.

En cet endroit, on a construit un petit bâtiment habité par une vingtaine de mineurs, qui y séjournent même pendant l'hiver. De là on gagne en trois heures le sommet de la montagne en traversant un glacier ; la descente en traîneau ne demande que quinze minutes.

L'observatoire qu'on est en train de construire se compose d'une construction en bois de très fort équarissage, solidement amarrée dans le roc ; elle est flanquée d'une tour en pierres de grande épaisseur, destinée à recevoir les instruments météorologiques.

On a préféré le bois pour la maison d'habitation, parce qu'il est moins pénétrable au froid, mais il a l'inconvénient grave d'exposer l'ensemble à des dangers d'incendie, si les conducteurs des paratonnerres viennent à présenter quelque défaut. Toutefois, il est probable qu'on aura diminué la combustibilité des pièces employées par l'application de peintures spéciales.

Les madiers qui forment les murs sont recouverts, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, d'un revêtement en planches. Une chambre est réservée au gardien qui fera les observations ordinaires, et une autre aux étrangers qui désireraient faire des expériences.

Trois paratonnerres protègent la construction contre les coups terribles de foudre qui frappent le sommet du Sonnblick. Une ligne téléphonique de 600 mètres de longueur relie l'observatoire à la mine dont nous avons déjà parlé, et de là part une ligne de 2 1/2 kilomètres de longueur qui relie la première avec le village de Rauris.

**

Propos de chasse.

— Papa ?
— Mon fils...
— Pourquoi les piqueurs ont-ils des fouets ?
— Pour battre la plaine.
— Ça ne t'ennuie pas que je t'interroge ?
— Du tout. C'est comme ça qu'on s'instruit.

**

Toupin, à un peintre qui lui montre des portraits de sa composition :

— Oui, c'est très ressemblant. Mais je trouve que vous ne donnez pas assez au hasard !

**

Duellistes.

— M^{onsieur} ! Je vous ai attendu hier dans la forêt de Saint-Germain, avec mes deux témoins, jusqu'à cinq heures du soir, et le rendez-vous était à onze heures du matin !

— M^{onsieur} ! Il n'y a pas d'heures pour les braves !

**

Au lycée de filles :

Une surveillante surprend un groupe d'élèves en train de fumer.

Celles-ci cherchent à s'excuser :

— Mademoiselle, c'était pour ma migraine...

— Mademoiselle, c'était pour mes maux de dents...

— Mademoiselle, c'était pour aider la digestion...

La surveillante s'adresse à la dernière, une bambine de dix ans à peine :

— Et vous, pourquoi était-ce ?

— Mademoiselle, c'était pour mes engelures...

— C'est trop fort ; si vous croyez avoir trouvé une bonne raison...

— Dame ! mademoiselle, les autres n'en ont pas laissé !

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine.

Sommaire du 16 octobre :

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures : S. M. Georges I^{er} ; La statue de Berlioz ; Le lancement du cuirassé d'escadre *le Hoche* ; Affaires d'Espagne ; La Vélocipédie militaire. — *Le Fil*, nouvelle (suite), par Camille Toudouze. — *Nos vieux proverbes*, par Lorédan Larchey. — *Théâtres*, par Charles Monselet. — Chronique musicale, par A. Boisard. — Le Monde financier. — Échecs. — Récréations de la famille. — Rébus.

GRAVURES : Statue de Berlioz. — Lancement du cuirassé *le Hoche*. — S. M. Georges I^{er}. — Hommage à Berlioz : *L'Anniversaire*, par M. Fautin-Latour. — La Sédition militaire en Espagne : Les Hussards de la Princesse mettent en déroute les soldats insurgés. — Le général Villacampa, après son arrestation, ramené à Madrid. — Hector Berlioz, par G. Courbet. — Miss Smithson, première femme de Berlioz. — Le Concert à mitraille et Berlioz, caricature, par Grandville. — Échecs. — Récréations de la famille. — Rébus.

ABONNEMENTS : Un an 24 fr. ; — Six mois, 13 fr. ; — Trois mois, 7 fr. ; — Un numéro, 50 centimes. On s'abonne aussi au bureau de l'*Echo Saumurois*.

Librairie ABEL PILON, rue de Fleurus, 33, PARIS

A. LE VASSEUR & C^{ie}, ÉDITEURS

LIVRAISON IMMÉDIATE de tous les Ouvrages de la Librairie française ; de toutes les Partitions et Publications musicales ; DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES. Gravures, Lithographies, Gravures en Couleurs, etc. AU MEILLEUR PRIX QUE CHEZ L'ÉDITEUR. Payable CINQ FRANCS par mois. FRANCIS D'ACQUISITION. ESCOMPTE AU COMPTANT. — ENVOI FRANCO des CATALOGUES.

Théâtre de Saumur

DIRECTION R. NEVEU

Lundi 18 octobre 1886,

Le grand succès du Théâtre d'Angers

Une Représentation de

LE COEUR ET LA MAIN

Opéra-comique en 3 actes, paroles de MM. Ch. Nuytter et A. Beaumont, musique de Ch. Lecocq.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

Grand Théâtre d'Angers.

Samedi 16 octobre,

Débuts de M. STEPHEN, fort ténor
LUCIE de LAMMERMOOR grand opéra en 4 actes, musique de Donizetti.

Dimanche 17 octobre, à 1 heure 1/2,
Deuxième GRANDE MATINÉE
La CLOSERIE des GENÈTS, drame en 7 actes.

A 8 heures du soir,

Quatrième Représentation. — GRAND SUCCÈS
Le COEUR et la MAIN, opéra-comique en 3 actes, par Charles Nuytter et Beaumont, musique de Charles Lecocq.
Une Fille terrible, comédie en 1 acte.

Cirque-Théâtre d'Angers.

Dimanche 17 octobre,

LUCRÈCE BORGIA, drame en 5 actes, de Victor Hugo.
L'Amour, qué qu'est qu'ça, vaudeville en 1 acte.

BOURSE DE PARIS

DU 15 OCTOBRE 1886.

Rente 3 0/0	82 15
Rente 3 0/0 amortissable	84 85
Rente 3 0/0 (nouvelle)	82 »
Rente 4 1/2	104 50
Rente 4 1/2 (nouvelle)	110 »
Obligations du Trésor	512 »

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE GIRARD, EMERY.

Les créanciers de la faillite du sieur Girard, Emery, ancien négociant en vins à Saint-Lambert-des-Levés, sont invités, conformément à l'article 337 du Code de commerce, à se présenter le samedi 23 octobre 1886, à 10 heures du matin, en la salle des faillites du Tribunal de commerce de Saumur, à l'effet de recevoir le compte définitif du syndic de ladite faillite et donner leur avis sur l'excusabilité ou la non-excusabilité du failli.

(704) Le Greffier, GAUTIER.

Étude de M^e BRAC, notaire.

A VENDRE PAR ADJUDICATION

Dans la maison même,

Le dimanche 7 novembre 1886 à une heure.

MAISON D'HABITATION AVEC JARDIN

Sise à Saint-Florent, rue Haute, au milieu du bourg,

D'une contenance de 15 ares 8 centiares. Mise à prix, 6,000 fr.

JOUISSANCE DE SUITE.

S'adresser à M^e BRAC, notaire.

Étude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

En totalité ou par lots,

UN TERRAIN

Propre à bâtir,

D'une contenance de 4,000 mètres environ,

Situé à Saumur, rue d'Alsace, en face l'Institution Saint-Louis.

S'adresser à M^e LE BARON, notaire.

Étude de M^e PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

Grande Vente Mobilière

Par suite de saisie-exécution

Le mercredi 20 octobre 1886, à une heure du soir.

Et jours suivants s'il y a lieu,

À Saumur, rue de la Comédie, n° 23,

Ancienne maison Picherit et Voisin, au 1^{er} étage.

Il sera vendu :

Un très bel ameublement de salon en palissandre, garni en damas de soie jaune, comprenant : deux grands canapés, quatre fauteuils, quatre chaises, deux tabourets et six grands rideaux, petit meuble en palissandre avec marqueterie et ornements en cuivre doré, fauteuils en chêne sculpté et autres, garnis en velours et tapisserie, chaises, tables ovales, tables à jeu, très belle pendule et flambeaux en bronze doré, autres pendules, coupes, trois grands glaces, plusieurs chambres à coucher en palissandre et acajou, armoire à glace, tapis, rideaux, tentures, montres et chaîne en or ;

Un beau service de table de 48 couverts en toile damassée, matelas, couettes, sommiers, traversins, oreillers, édredons, couvertures, tableaux, gravures et quantité d'autres bons objets.

Exposition publique, le dimanche 17 octobre, de 1 heure à 4 heures du soir.

Au comptant, plus 5 0/0.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1887,

MAISON

Occupée par M. Liverani, chapelier, rue Saint-Jean, n° 15.

S'adresser à M. NORMANDINE, pharmacien, 11 et 13, même rue.

MAISON DE LA BELLE JARDINIÈRE

ANGERS — 5 et 7, rue Saint-Laud — ANGERS

Seule Succursale dans MAINE-&LOIRE de la Belle Jardinière DE PARIS

Vêtements confectionnés pour Hommes et Enfants et sur mesure.

BONNETERIE—CHEMISES—CHAUSSURES—CHAPELLERIE—LINGERIE—LIVRÉES

FÊTES DE LA TOUSSAINT

Nous venons de recevoir de notre Maison-Mère de Paris, les Tissus les plus nouveaux pour les Vêtements de Commande.

Au 26 Mars prochain, les MAGASINS DE LA BELLE JARDINIÈRE seront transférés place du Ralliement.

LA MAISON N'A PAS DE SUCCURSALE A SAUMUR

Étude de M^e CAILLEAU, notaire à Longué.

A VENDRE

Par adjudication amiable,

En l'étude de M^e CAILLEAU, le JEUDI 21 OCTOBRE 1886, à une heure après midi,

UNE BELLE MAISON

Entre cour et jardin,

Sise à Longué, rue de la Loi

Occupée par M. Sausseureau, marchand de vins.

Mise à prix : 15,000 fr.

Faculté de traiter avant l'adjudication.

On vendrait, avec la maison, fonds et matériel de marchand de vins.

Position avantageuse.

S'adresser audit M^e CAILLEAU.

A VENDRE

Au Comptant

Fûts vides à retourner

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :

Vins blancs des Côteaux à 70, 80 et 100 francs la barrique ;

Vin rouge nouveau à 70 francs ;

Vin rouge supérieur à 100 francs ;

Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 degrés 1/2 à 10 degrés.

Des échantillons sont envoyés sur demande. (359)

A GÉNER PÂTISSERIE

Petite ville en Maine-et-Loire.

S'adresser au bureau du journal.

Offres et Demandes

M^e PINAULT, notaire à Saumur, demande un jeune homme se destinant au notariat.

Raccommodages et travaux neufs courants, cousus à la main. S'adresser, 13, Montée-du-Fort, en face la Retraite.

AVIS

Les bureaux de La Nationale, compagnie d'Assurances contre l'Incendie et sur la Vie, sont transférés rue du Temple, n° 21. (690)

M. HURTAULT a l'honneur de prévenir MM. les propriétaires de voitures et carrossiers qu'il vient de prendre la suite d'affaires de M. CHARVET, peintre en voitures, rue de Bordeaux. (666)

JOURNAL D'AFFICHES 5^e ANNÉE DE L'OUEST 5^e ANNÉE PARAISSANT LE DIMANCHE Organe spécial pour la vente des Propriétés, Fonds de commerce et Industries.

Un numéro spécimen est adressé franco sur demande affranchie. ADMINISTRATION : Rues Bodinier et de la Roë, Angers.

FABRIQUE D'AGRAFES

A ressort à double mentonnet POUR

COUVERTURES EN ARDOISES

Nouveau système perfectionné

Supprimant tous les inconvénients des crampons dans les voliges. Breveté s. g. d. g.

LEMAIRE-BERSOULLE

M^d de bois du Nord et du Pays

Inventeur et seul Fabricant

Quai Saint-Nicolas, n° 13, à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus.

Elle a l'avantage sur les autres systèmes de permettre d'enlever, de sur les couvertures, les ardoises avariées, de les remplacer par de nouvelles sans mutiler les agrafes ni les déranger en quoi que ce soit de leur place primitive.

Elles se fabriquent en fil d'acier galvanisé et en cuivre rouge, qualité supérieure, aux prix les plus réduits, suivant les cours des matières premières.

MAISON DE CONFIANCE

Connue depuis de longues années pour vendre à des conditions exceptionnelles de bon marché.

Les chantiers de bois de toutes espèces et de toutes dimensions sont les mieux assortis de toute la contrée.

Spécialité de parquets en chêne et en sapin du Nord.

Importation directe des pays de production des bois du Nord et du Canada. (904)

Royal Windsor

RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

LE SEUL MÉDAILLÉ



Co produit par excellence, le SEUL médaillé remis aux cheveux gris leur couleur et la beauté naturelle de la jeunesse. Arrête leur chute et supplémente les pellicules. Extrait sur les bords des ROYAL WINDSOR. Envoi franco de parfum, en fl. et demi-fl. Envoyé franco de prospectus avec détails et attestations. ENTREPOT. 22, Rue de l'Échiquier, Paris. Se trouve à Saumur, chez M. BOUCCERT, coil.-pari., 2, r. St-Jean. (880)

AU PALAIS DES MARCHANDS

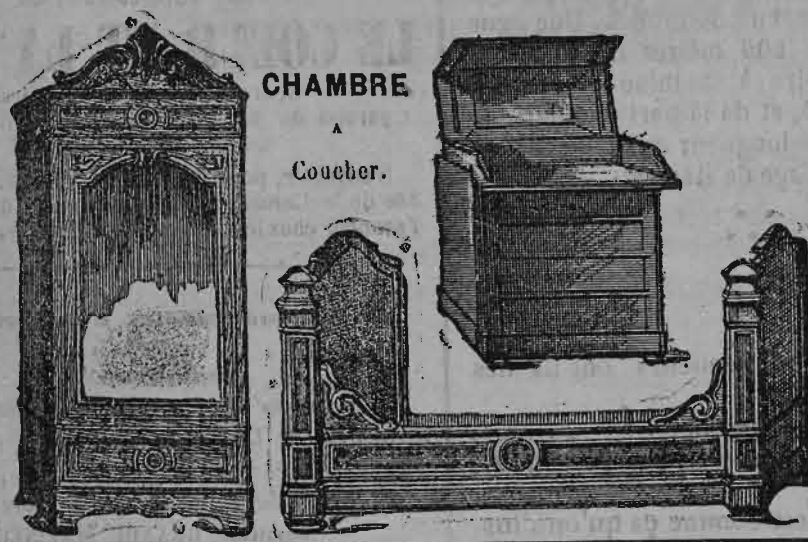
RUE BAUDRIÈRE, 75, 77, 79

ANGERS — Rue du Petit-Prêtre, 14, 18, 20, 22, 24 — ANGERS

Six immenses galeries de plus de mille mètres carrés chacune sont toujours garnies de Meubles, de Sièges et de Tissus de toutes sortes pour

AMEUBLEMENTS

Le grand succès de la Maison du PALAIS DES MARCHANDS vient de ce qu'elle a toujours les meilleurs contre-maîtres et les meilleurs ouvriers dans toutes les spécialités.



CHAMBRE

Coucher.

MEUBLES DE STYLE

Meubles modernes

MEUBLES DE CUISINE

Glaces — Tapis — Couvertures

Literie — Sièges — Tentures

Chaises — Rideaux, etc., etc.

Le CATALOGUE GÉNÉRAL, illustré, est à la disposition des personnes qui en feront la demande.

ATELIER DE SCULPTURE ET MONUMENTS FUNÈBRES

RUÈCHE

SCULPTEUR

SAUMUR, rue Beaurepaire, 16, SAUMUR

Tombeaux en pierre, marbre & granit, Caveaux de famille

Atelier en face le Cimetière de Saumur, route de Varrains.

M. RUÈCHE garantit la solidité de ses travaux, étant connu, du reste, pour faire le mieux et au meilleur marché.

Chapelles couvertes en pierres de toutes provenances, garanties imperméables.

Trente pour cent meilleur marché que partout ailleurs.

A VENDRE

Six Chiens courants

Tous bien dressés.

S'adresser à M. ROUSSE, à Souzay.

PONEYS A VENDRE

Rue d'Orléans, 69.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Supérieur à 1884.

Magasin Picbat, place du Roi-René, et rue Nationale, 18. (799)

SANS PALAIS DENTS NI CROCHETS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification—Prix modérés.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.